

Le site myAE.fr fait peau neuve pour ses 28 000 auto-entrepreneurs

Le site myAE dédié aux auto-entreprises fêtera ses 3 ans d'existence en mai 2012, tout comme le régime auto-entrepreneur en début d'année.

Pour anticiper cet anniversaire myAE.fr a lancé sa version 2.0 au début du mois de février. Cette nouvelle version vise à favoriser l'accès à l'information et à simplifier l'utilisation du logiciel de facturation en ligne mis à la disposition de ses 28 000 auto-entrepreneurs.

Un site internet plus ergonomique et une navigation simplifiée

Cette nouvelle version met en exergue l'information essentielle dès la page d'accueil, simplifiant ainsi la navigation des internautes. Le visiteur peut à la fois se renseigner sur le régime auto-entrepreneur et ouvrir un compte gratuitement afin de facturer ses clients à l'aide du logiciel en ligne.

Selon la 6^{ème} vague de l'Observatoire de l'Auto Entrepreneur réalisée en Novembre 2011, 25% des auto-entrepreneurs sont demandeurs d'aide dans les dimensions commerciales (dont le marketing et la communication). C'est la raison pour laquelle myAE.fr a diversifié ses services et permet à ses clients de créer leur propre site internet vitrine, directement connecté au logiciel de facturation. L'objectif est de faciliter la prospection commerciale grâce à une présence sur internet, et ce sans aucune connaissance informatique.

« En 2009 la plate-forme web était au départ un simple facturier en ligne. Depuis, myAE.fr est devenu un véritable portail d'informations et de services dédié au marché de l'auto entrepreneur. Il nous semblait donc essentiel pour ce 3^{ème} anniversaire d'améliorer l'accès à l'information et de simplifier la navigation sur le site », précise Jean-Philippe Duquerroy, Responsable Marketing de myAE.fr.

Un logiciel de facturation adapté à l'évolution de l'auto-entrepreneur

Le logiciel de facturation a évolué avec l'intégration des dernières technologies web. Le temps de chargement a été optimisé et les données essentielles sont visibles en permanence dans le menu de gauche. En quelques clics, l'auto entrepreneur peut éditer une facture, l'envoyer par email et se faire payer directement par internet.

Les offres ont également été revues pour plus de clarté sur l'étendue des services proposés par myAE.fr. L'auto entrepreneur peut débuter avec l'offre gratuite puis et dans sa phase de développement souscrire à un abonnement payant (allant de 3.5€ à 8.5€ par mois).

« Grâce à cette nouvelle version du site internet, l'auto-entrepreneur est placé au cœur de l'application. Nos développeurs sont parvenus à réduire l'utilisation du logiciel aux clics utiles. En parallèle, notre équipe Support alimente en continue un manuel utilisateur très détaillé et accessible en ligne », reporte Olivier Gasquet, Responsable Technique de myAE.fr.

A propos de myAE.fr

Lancé en mai 2009, myAE.fr est devenu un portail incontournable sur le marché de l'auto-entrepreneur. Plus de 28 000 auto-entrepreneurs ont déjà ouvert un compte pour bénéficier des services en ligne du site internet.

Face à cet engouement et à l'évolution de l'auto-entrepreneur vers un statut plus classique, les 3 fondateurs de myAE.fr (François Aupetit, Jean-Philippe Duquerroy et Olivier Gasquet) ont créé, en 2011, la plate-forme de facturation en ligne Evoliz.com dédiée aux petites entreprises (TPE / PME).

Pour plus d'informations : www.myaefr.fr

Retrouvez myAE sur Twitter : <http://twitter.com/myaefr>

Illustration de l'application :



Contact presse myAE.fr

Jean-Philippe Duquerroy
 Téléphone : 01 49 84 85 75
 Email : jpduquerroy@myae.fr